

MESSAGE

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Réponses aux interventions du Conseil général



Lors de la séance du 11 décembre 2024, et par le biais de Mme Delphine Perrinjaquet, le PS – Les Verts pose la question suivante :

Déneigement des routes communales – maintien à certains endroits des potelets :

Le groupe PS – Les Verts s'interroge, pendant la période hivernale et non pas pour le reste de l'année, sur la sécurité pour les piétons. Par exemple sur la Route des Colombettes qui va jusqu'au Garage Andrey, il y a des potelets tout le long de la route. En hiver, la majorité est enlevée. A certains endroits, pas partout, c'est assez dangereux pour les piétons qui sont sur ce trottoir. A d'autres endroits, cela ne pose pas de problème.

Il y a 3 intersections qui sont dangereuses : par exemple entre la Route des Colombettes et la Route de l'Adrey, pile où il y a le passage piéton. Là la route est trop étroite : quand il y a les potelets, les voitures sont obligées de laisser passer une pour passer ensuite. Mais là toutes les voitures peuvent monter sur le trottoir.

Autre situation : entre la Route des Colombettes et la Rue de l'Eglise, quand on descend pour aller vers l'église. Lorsque les potelets sont enlevés, on monte complètement sur le trottoir. Je n'aimerais pas être pile sur le trottoir quand les voitures passent.

Autre endroit : juste avant le Garage Andrey, le passage piétons qui va vers la Route des Combes. Là aussi il y a une maison tout au bord de la route et normalement un potelet se trouve devant, mais qui est enlevé l'hiver. Clairement, on ne voit pas le piéton s'il est sur le trottoir quand les voitures roulent dessus.

La question est : est-ce qu'il y aurait possibilité, à ces endroits, à ces croisements qui sont assez dangereux, de laisser ces potelets en hiver, pour que la sécurité piétonne soit là toute l'année.

Réponse :

Après discussion avec le personnel de la voirie, le déneigement de ces endroits est difficile avec les potelets. Le chasse-neige ne passe pas, et il faut déneigement manuellement.

Pour cet hiver, nous allons faire un essai en laissant les potelets aux endroits mentionnés par Mme Perrinjaquet. Une évaluation de la situation sera discutée le printemps prochain. En cas de fortes chutes de neige, il se peut que ces endroits ne soient pas dégagés tout de suite. Merci de votre compréhension.

Lors de la séance du 15 mai 2024, et par le biais de Mme Isabelle Sebastiani, le MI dépose la proposition suivante :

Demande d'étudier une solution qui favorise la transition et l'indépendance énergétique pour notre commune et ses habitants :

La Confédération, par sa politique énergétique, vise à réduire de manière significative la consommation d'énergie d'ici 2050 et à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le canton de Fribourg s'est fixé des objectifs ambitieux : atteindre une société à 4'000

W d'ici 2030 conformément à la stratégie énergétique adoptée par le canton en 2009, et une société à 2'000 W d'ici 2050, conforme à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération adoptée par le peuple en mai 2017. Cela implique de réduire la consommation énergétique globale, de couvrir une grande partie de la consommation restante par des énergies renouvelables indigènes et de réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Notre village a un rôle crucial à jouer dans cette transition et doit dès aujourd'hui s'y engager. Ce dossier est complexe et requiert des ressources et des compétences que les communes de notre taille n'ont pas. Nous demandons que le Conseil communal puisse nous présenter un projet qui s'inscrive dans la perspective de cette transition énergétique. La société Innergia, basée à Payerne, offre une solution intégrale et sur mesure pour la transition énergétique locale, autofinancée par les communes et les citoyens. Le modèle qu'elle propose cartographie toutes les ressources disponibles sur le territoire communal et définit également les besoins. L'objectif est de tendre vers l'indépendance énergétique de notre village avec nos propres ressources. Les communes de Rossinière et Henniez ont notamment concrétisé de tels projets à leur entière satisfaction. Monsieur Clottu de la société Innergia ainsi que le Syndic de la commune de Rossinière, Monsieur Neff, se tiennent à l'entièr disposition de nos autorités pour une présentation et pour répondre à toutes les questions que suscitent un tel dossier. D'autres communes sont actuellement en train d'étudier également cette solution.

Vous trouverez en annexe de ladite proposition une présentation des prestations de cette société. Il est important de souligner que toute la phase d'analyse jusqu'à l'établissement de la feuille de route se fait sans engagement financier et que toute réalisation sera soumise au vote du Légitif en cas d'intérêt. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la politique fédérale et cantonale en matière de stratégie énergétique. Vuadens doit s'inscrire de manière proactive dans le futur et donner la possibilité à ses citoyens ainsi qu'à son Exécutif de reprendre la main sur son énergie.

Réponse :

Lors de cette demande, le nom de la société Inergia a été évoqué. La Commission de l'énergie a étudié cette proposition. Cette société est venue présenter son concept : après analyse, la Commission de l'énergie a abandonné cette piste.

Des membres de la commission ont participé aux 10 ans de Neyergie SA créée par la Commune de Neyruz pour gérer l'énergie dans le village. Le concept est intéressant, et les discussions avec les concepteurs ont démontré l'immensité et la complexité du projet. Nous n'envisageons pas lancer dans un proche avenir un tel chantier pour notre commune.

Pour les prochaines années la Commission de l'énergie, en collaboration avec le Conseil communal, va continuer son travail afin d'étudier et de mettre en place toutes les solutions qui pourront aider la Commune de Vuadens à atteindre les exigences légales en matière d'énergie.

Des soirées d'information seront à nouveau mises sur pied. Une consultation villageoise est également prévue.